

Les contraintes de l'assimilation des *réalia* en contexte altéritaie L'intra et l'interculturalité dans la représentation de l'Autre

Recherche originale

Afsaneh POURMAZAHERI*

Chargée de cours, Université de Téhéran

(Date de réception : 18/01/2018; Date d'approbation : 15/06/2018)

Résumé

Pour décrire un contexte altéritaie, l'auteur est obligé de transcrire un univers dont la sémiotisation apparaît difficile voire floue. Autrement dit, il est confronté à une irrégularité entre le niveau linguistique et sémantico-référentiel, entre la référence textuelle et l'univers référentiel. Etant donné que les auteurs-voyageurs ont une saisie imparfaite, limitée et partielle du monde étranger - sur le plan linguistique, culturel, pratique, social et historique - de quelle manière procèdent-ils pour comparer les deux univers et construire la référence textuelle? Vue la saisie relative de l'Autre, comment les énonciateurs-voyageurs procèdent à la comparaison avec leurs lacunes lexicales? Nous nous intéressons par conséquent dans ce travail aux données comparatives et celles relevant de l'intention discursive, littéraire, interculturelle et auctoriale qui donnent à voir le fonctionnement représentationnel du langage en situation d'altérité et la capacité de la langue à dire un univers étranger. Etant un acte cognitif et créatif, nous allons voir comment la comparaison gère la saisie d'un univers étranger qui est, *a priori*, impossible. Nous cherchons donc à étudier l'évolution et les stratégies de la « réalisation » de cette assimilation interculturelle dans un univers que l'on peut qualifier de l'incomparable. Notre questionnement est né de la problématique de la reproduction des mondes étrangers, en l'occurrence les récits des voyageurs français en Orient du XIXe siècle parmi lesquels six œuvres ont été choisies de par l'importance de leur réception et leur qualité de précision dans la description. Nous analyserons donc le fonctionnement de la langue dans son rapport au réel en situation d'altérité à l'aide de notre corpus de récits de voyage.

Mots-clés : Assimilation, incomparable, altérité, *réalia*, Orient, interculturalité.

*E-mail: pourmazaheri@ut.ac.ir

1. Face à l'altérité : *identitas versus alteritas*

Réfléchir à la rencontre de deux mondes, revient à réfléchir à la notion de l'«altérité», « (à un) phénomène qui se rapporte à l'existence et à la reconnaissance de l'Autre, différent de Soi» (Vinsonneau 2000 : 77). Les normes sociales structurent les comportements et le mode de vie chez les acteurs sociaux. «La norme qui résulte de la répétition des mêmes conduites sociales, possède donc à la fois une valeur descriptive et perspective» (*Ibid.*) C'est dans la rencontre avec l'Autre que cette normalité est quelque peu bousculée par la confrontation avec un individu «différent», issu d'un «habitus» différent, avec qui il ne partage pas les mêmes normes d'existence. Rappelons ici-même la définition exacte que Pierre Bourdieu donne des habitus :

Des systèmes de dispositions durables et transposables, structures structurées à fonctionner comme des structures structurantes c'est-à-dire en tant que principes générateurs et organisateurs de pratiques et de représentations qui peuvent être objectivement adaptées à leur but sans supposer la visée consciente de fins et de la maîtrise expresse des opérations nécessaires pour les atteindre (Bourdieu 1980 : 63).

Le monde du 19^e siècle a expérimenté la phase transitive de l'«acculturation»¹ de l'Orient et de l'Occident. C'est ainsi qu'à partir de cette époque les sociétés ont commencé à devenir des sociétés hétéro-culturelles où l'Autre n'était plus exclu du sein de la communauté mère. D'après Fredrik Barth, dans *Les groupes ethniques et leurs frontières* (1995), la véritable «frontière» qui sépare les groupes sociaux n'est pas la différence culturelle mais c'est l'incompatibilité culturelle qui

¹. D'après J. W. Powell¹, l'«acculturation» est la transformation des modes de vie et de la pensée d'un acteur social dans sa rencontre avec l'Autre» (Couche 2004: 52).

provient majoritairement de l'incompréhension sociale. Quand il est question de rencontre interculturelle, et pour que cette rencontre s'avère fructueuse et n'aboutisse pas à de l'incompréhension, il faut tenir compte de la légitimité culturelle de l'Autre et du relativisme culturel. Ainsi le risque de tomber dans le piège de l'ethnocentrisme est diminué et en revanche les habiletés cognitives se développent sans aucun blocage hétéro-phobique qui aboutit à l'auto-valorisation de «nous», «l'endogroupe» (Tajfel, Turner 1986), d'une part, et à l'infériorisation «d'eux», «l'exogroupe» (*Ibid.*) dont le résultat ne serait qu'une relation défectueuse.

Dans le récit de voyage, toute forme qui incarne la présence d'une entité autre que «le référent» réel (venant de l'exogroupe) peut brouiller la représentation de celui-ci. Le cas de la polyphonie proposé par Mikhaïl Bakhtine¹ (1929) prend de l'importance d'où leur présence constante et néanmoins «perturbatrice» au cours de la description de l'Autre et de son univers. Les passages les concernant, peuvent parfois dérailler le texte et le lecteur dont le motif principal est, *a priori*, de suivre l'auteur-voyageur pas à pas dans son périple. Le récit de voyage est en soi assez difficile à interpréter pour son destinataire vu la multitude de référents nouveaux développés dans un contexte exogène et s'avère beaucoup plus pénible à saisir si d'autres éléments étrangers s'y introduisent.

L'insertion du discours «autre», issue des phénomènes d'hétérogénéité, donne une forme polymorphe au discours par le biais d'un échange entre les langues et les locuteurs. Le terme

¹ . Les notions de dialogisme et de polyphonie introduites d'abord par les travaux de Bakhtine (1929) et reprises sous forme d'études sur l'intertextualité par Kristeva (1969) et puis par Authier-Revuz (1995) pour être complétées ensuite par les travaux de Bres (1999).

de polyphonie appelle le concept de dialogisme, emprunté également au Cercle de Bakhtine. Il décrit «les relations que tout énoncé entretient avec des énoncés antérieurs sur le même objet, mais il renvoie aussi aux relations entre l'énonciateur et les destinataires réels ou virtuels» (Dufour 2004 : 153). Ces formes dialogiques que sont les emprunts marqués, construisent la représentation de ce qu'Authier-Revuz appelle du *discours autre* «*approprié*» (Authier-Revuz 1995 : 235). Dialogisme, polyphonie, hétérogénéité, interdiscours, mémoire discursive, etc., le paradigme est abondamment répandu notamment dans les approches énonciatives et discursives, mais également sémantiques et argumentatives. «Issus (à l'origine) de conceptualisations théoriques variées, «ces termes signalent tous la présence d'une «altérité» ou d'une «extériorité» dans le discours formulé» (Sitri 2004 : 165).

2. La description comme assimilation de l'altérité

Malgré la diversité formelle et l'hétérogénéité thématique du genre viatique, la plupart des textes sont des journaux de voyage, des récits rétrospectifs, des essais et des relations épistolaires. Les voyageurs confirment par leurs textes leurs intuitions antérieures qui métamorphosent le réel. Une fois sur le terrain, «ils confrontent leurs souvenirs à une réalité ou à une altérité étrangère» (Fabre 1993 : 70). C'est dans ce contexte que «s'inscrit le choix du vocabulaire approprié, des figures de style ainsi que l'utilisation des mots empruntés à la langue étrangère, qui contribuent à produire un *effet de réel* et visent à suggérer des aspects étranges et représentatifs de la culture de l'«Autre»» (Samiou 2012 : 1). Le point essentiel est de tenir compte « de la manière d'intégration de la description de l'Autre dans le récit et dans le discours» (Magri-Mourgues 1996 : 35).

Ayant comme rôle principal la transmission du savoir sur «le monde découvert», la description est obligée de passer par la mise en jeu des procédés de révélation de l'altérité. La découverte de l'Autre permet la reconnaissance du Même. La confrontation avec l'insolite aboutit à une remise en question de ses propres repères. La réduction de l'inconnu ne peut passer que par un discours qui ramène à soi. La description a comme vocation principale de révéler ses découvertes dans une relation transparente. Le voyageur en écrivant permet au lecteur de compenser l'absence de sa présence en face du référent décrit. Toutefois, cette différence, existant chez l'Autre, nécessite d'être réduite et atténuée pour qu'elle soit assimilable, intégrée et pour ainsi dire décrite. La réduction de l'altérité se fait par plusieurs méthodes dont la stratégie la plus efficace est soit la traduction *stricto sensu*, soit la paraphrase qui peut aller jusqu'à l'explication ou l'analogie et la comparaison. Le voyageur ramène spontanément l'inconnu au connu. Pour qu'il puisse faire comprendre l'inédit au lecteur, l'auteur-voyageur cherche dans sa culture d'origine à traduire l'Autre qui se trouve dans la culture cible. Par ajustements successifs du dire au monde découvert, le voyageur esquisse une représentation accessible de l'Autre qui ramène l'inconnu au connu, l'«allotope» à l'«isotope» (Greimas 1970)¹. Mais, à force de vouloir familiariser le «défamiliarisé» (Hénault 1993 : 91) l'auteur parfois déraile. Ce grand intérêt pour des équivalents faciles à

¹ . Les deux notions «isotopie» et «allotopie» prennent leur origine en sémiotique et sémantique. La première signifie la redondance de tout élément du texte dont la récurrence contribue à une meilleure compréhension du texte. D'après Greimas, c'est «un ensemble redondant de catégories sémantiques qui rend possible la lecture uniforme du récit» (Greimas, 1970: 78). La deuxième l'«allotopie» se définit comme une rupture de la situation isotopique.

assimiler (celle dont le but est de réduire la différence entre le Même et l'Autre) fait que parfois la description glisse vers le stéréotype. Essayant d'éviter l'étrangeté, les voyageurs se prennent pour la seule norme de référence puisqu'ils savent que les allocutaires potentiels appartiennent à leur propre sphère culturelle notamment dans le discours des Occidentaux visant l'Orient.

3. L'adaptation du texte au lecteur

Dans notre corpus viatique, dans les récits des voyageurs français comme Gaspard Drouville, Pierre-Amédée Jaubert, Jacques Morier, J.M. Tancoigne et Adrien Dupré (qui ont tous visité la Perse durant le premier quart du 19^e siècle), nous avons repéré des passages où nous avons constaté l'effort de l'auteur pour ramener le référent réel à la langue cible (c'est-à-dire à son propre lectorat). Il évite ainsi de mettre l'accent sur les caractéristiques particulières des référents non répertoriés. Dans ce cas, c'est l'analogie qui est mise en valeur au détriment des spécificités et caractéristiques propres au référent réel. «Il choisit ainsi de faire entrer ces référents dans des catégories disponibles en français. Se pose dès lors à lui la question de l'adaptation de la catégorie» (Guérin 2002 : 9). Trois types de choix stratégiques paraissent intéressants : Spécification synthétique, spécification analytique et catégorisation approximative (flou taxinomique).

3.1. La spécification synthétique : une spécification contingente

La désignation contingente, repose sur une opération de description, consistant à indiquer certaines des propriétés du référent. De cette manière, nous pouvons confirmer qu'elle ne contribue pas à la construction d'une référence suffisamment

stable. «Les modes de nomination majoritairement choisis par les énonciateurs, ceux qui consistent en des formes désignatives contingentes, ne permettent pas de construire une représentation stabilisée des univers étrangers décrits» (Guérin 2011 : 325). Si les formes désignatives contingentes permettent de discriminer une catégorie nouvelle, elles ne possèdent pas les propriétés formelles qui leur «permettraient de fonctionner comme nom fixe de catégorie, faisant l'objet d'une association référentielle durable, qui ne nécessiterait pas de justifier à chaque occurrence discursive le lien qui est établi entre la forme nominale et le type d'objets extralinguistiques» (*Ibid.*). Dans les exemples suivants, tirés du récit de Jaubert, nous verrons comment l'auteur utilise certaines propriétés catégorielles ou l'équivalent des xénismes comme «muhurdar», «khazandar», «bach-tchohadar» et «piastre» pour rendre leur sens accessible au lecteur :

Lorsque j'arrivai dans son camp, ce général se livrait encore à tous les exercices militaires. Il les aimait toujours passionnément, quoique dans un de ces jeux il eût reçu un coup de djerid qui lui avait fait perdre un œil. Son muhurdar¹, jeune homme dont l'agilité et l'adresse ne pouvaient pas être égalées, était l'officier qui avait le plus de part à ses bonnes grâces; son khazandar, officier chargé du détail de ses affaires de finance; un imam, qui lui lisait le Coran et sont bach-tchohadar², étaient les hommes qui avaient le plus de pouvoir sur son esprit.

1. Le Muhurdar est l'officier qui porte le sceau.

2. Officier qu'il chargeait des missions les plus secrètes et quelques fois les moins honorables. (Jaubert 1821 : 96).

Youssef s'empressa de faire valoir les droits du fisc. Il commença par demander de faire cinq millions de piastres (7, 500,000 fr¹). Les Kurdes trouvèrent la somme si exorbitante qu'ils menacèrent de passer tous au service du Chah de Perse. Ils offrirent 500,000 piastres.

1. La piastre turque valait alors 1 franc 50 centimes. Elle n'a cours maintenant que pour 70 centimes. (Ibid. 72)

On se borna à exiger de Youssef le paiement de deux millions de piastres¹, et à le tenir quelques temps éloigné des affaires.

1. Trois millions de francs. (Ibid. 96)

Dans les extraits ci-dessus, la forme proposée face à cette instabilité dénominateur a un fonctionnement informatif et changeant et ne permet que difficilement la stabilité sémantique. Les représentations faites à l'aide de ces formes désignatives sont brouillées et ne contribuent pas à former une représentation concrète et précise du référent.

3.2. La spécification analytique

Pour rendre le texte cohésif et homogène au niveau sémantique, la spécification analytique est un moyen qui ramène le référent réel vers une explication analytique claire en présentant ses éléments constitutifs, ses fonctionnements, etc. «Dans la mesure où les syntagmes nominaux complexes se fondent sur un procédé périphrastique, ils ne sont pas aptes à fonctionner comme dénomination d'une classe référentielle. En effet, ce procédé ne permet pas de combler la lacune lexicale» (Guérin 2002 : 10). Les syntagmes nominaux apparaissent

majoritairement en forme de glose car leur apparition parenthétique peut nuire à l'homogénéité textuelle et perturber la linéarité du récit. Ils peuvent accomplir la fonction d'éclaircissement d'un mot, de ses racines, l'usage d'une tenue ou d'un instrument, la fonction topographique, explicative, étymologique ou intertextuelle :

Bientôt vous verrez cette porte resplendissante de félicité, ce séjour plus fortuné que le Ferdous¹, et ce trône digne d'avoir pour marchepied l'immensité du firmament (...)».

1. Le paradis terrestre, dont les Grecs ont fait παράδεισος, est un mot persan qui paraît avoir été adopté par les Hebreux; il signifie jardin. (Jaubert 1821 : 150)

Après tous les compliments emphatiques, que l'usage autorise en Perse, Husseïn-Khan me dit que la conjonction de deux astres favorables devant avoir lieu sous peu de temps, Imam-Aly, officiel porteur de présent pour Abbas-Mirza¹, n'attendait plus pour se rendre au camp.

1. Le mot mirza, avant un nom propre, signifie homme de plume, et mis après il équivaut à chah-zadeh, fils de roi. (Jaubert 1821 : 151).

Cet homme; appelé Yussuf-Bey¹, est Géorgien de naissance. Sa religion est arménienne ou pour mieux dire, il n'en a aucune.

1. Les beys, personnages considérés dans l'Empire turc, où ce mot signifie prince, ne sont ici que des serviteurs, soit du roi, soit des grands, la plupart sortis des tribus militaires (Dupré 1819 : 233).

C'était le dernier jour du Ramazan¹. Chacun venait, suivait l'usage, faire des prières sur la tombe de ses parents ou de ses amis.

1. Le *Ramazan* est le temps du jeûne des Musulmans, il dure trente jours. (Dupré 1819 : 258)

A cette maison était attaché un jardin où se trouvaient des pommiers, des poiriers, des groseilliers, des noyers, des jujubiers¹ et en outre des rosiers.

1. Le jujubier se nomme en Perse *sendjed*. Il y en a plusieurs espèces. Le jujubier rouge du Khorassân est regardé comme un excellent remède contre la dysenterie. (Morier 1818 : 46).

Dans les exemples précédents on remarque la spécification explicative des mots «ferdous», «Abbas-Mirza», «Englioun», «ramazan», «farsakh» et «jujubiers» qui sont accompagnés de périphrases explicatives glosées tandis que dans les exemples suivants la périphrase explicative est insérée directement au cœur du texte et fait partie de la structure sémantique du contexte, ce qui va à l'encontre de la cohésion textuelle et de l'homogénéité du texte. Dans les exemples des *Lettres sur la Perse et la Turquie d'Asie* de Tancoigne, nous remarquons comment l'auteur voyageur donne des explications analytiques périphrastiques intercalées dans le texte. Il ouvre alors un hiatus dans la file de son récit pour mettre au clair les xénismes « bala-pouch» et «tikmé» et les pérégrénismes «Nowrouz» et «divan»:

Hors ce cas, ils portent une large capote de drap rouge, qu'on appelle *bala-pouch*, dont le collet piqué et brodé en soie de la même couleur, est garni de gros boutons

pareils. (...) En voyage, ils remplacent le bala-pouch par le *tikmé*, habillement tartare de drap vert, très serré à la taille, et dont les manches ouvertes jusqu'au-dessus du poignet, vont toujours en rétrécissant vers cette partie. Le *tikmé* est aussi l'habit ordinaire des hommes du peuple. (...) Il n'est pas rare de voir les grands seigneurs vêtus d'une simple pelisse de peau de mouton, semblable à celle des bergers. (Tancoigne 1820, Tome II : 46)

Nowrouz signifie en persan, le nouveau jour. C'est le premier Ferwerdin, premier mois de l'année solaire, qui commence chez le peuple le 21 mars, à l'équinoxe du printemps. Les persans font mutuellement au *Nowrouz*, (...). La veille du *Newrouz*, le roi envoie à ses ministres, à ses courtisans et aux ambassadeurs qui se trouvent à sa cour, quantité de sucrerie et de fruits, et des *khalaat*, ou habits d'honneur avec lesquels on doit se présenter le lendemain à son *sélam*. (Tancoigne 1820, Tome II : 32).

Les maisons sont composées de plusieurs chambres et d'une grande salle au centre, qu'on nomme *Divan*. C'est là que tous les matins, les personnes de qualité reçoivent leur clientèle. Cette pièce étant toujours située entre une cour et un jardin, et souvent même entre deux jardins, elle a sur chacun d'eux une large fenêtre qui va du parquet au plafond et faite de petites pièces de bois arrangées avec assez d'art en forme de guirlandes et de festons. (Tancoigne 1820, Tome II : 95).

Cependant, pour pouvoir acquérir le statut de nom stable d'une classe référentielle, la forme doit entrer dans un moule dénomiatif bref, ce qui est impossible dans ce genre de spécification. Leur «statut dénomiatif est d'ailleurs entériné par

l'utilisation du prédicat métalinguistique de dénomination» (Guérin 2002 : 10) à savoir «on appelle X», «appelé X» ou de désignation «X est + prédicat» («X signifie (désigne) + prédicat», «X, participe passé ou nom») et toutes leurs déclinaisons. Ce genre de spécification du référent exotique, se signale comme inapte à servir de nom codé au type d'objets évoqué, tant du fait de sa longueur que de son fonctionnement référentiel.

3.3. La spécification définitoire : un procédé de catégorisation

Dans l'espoir de faciliter la compréhension de la description du référent réel, l'auteur cherche à le caser dans des catégories disponibles et déjà existantes. Rapprocher le référent réel d'une catégorie préexistante nécessite que cette catégorie soit spécifiée en langue source. Selon cette spécification le rapport du référent avec la catégorie choisie peut être «définitoire» (Guérin 2002 : 8). Dans ce cas, l'auteur crée une sous-catégorie dans la catégorie plus vaste connue du destinataire. Cela forme alors un seul item lexical, ce que Kleiber appelle «une dénomination complexe motivée» (Kleiber, Riegel 1978 : 95). «Le locuteur propose une lexie complexe fondée sur une motivation référentielle. Il discrimine une catégorie nouvelle à l'intérieur d'une catégorie plus vaste, équivalente ou plus précise (rétrécie) qui est censée être connue du destinataire» (Guérin 2002 : 10). C'est une façon économique et pertinente de permettre au lecteur de classer et de saisir ce à quoi l'auteur fait référence. Cela ressemble en quelque sorte à une forme de comparaison implicite (ou dénuée d'outils comparatifs) qui crée un semblant d'équivalence entre deux éléments ayant (presque) la même valeur parallèlement dans deux communautés linguistico-culturelles distinctes. Nous remarquons comment

Jaubert, Dupré et Drouville tentent de transcrire un référent dont ils n'y a pas d'équivalent exact dans leur propre pays :

On avait eu soin de faire publier sur le chemin un couïrouc (ordonnance) qui enjoignait à tout musulman et à tout ghiaour ou infidèle de se tenir éloigné du lieu de leur passage. Deux jours après, les marchands, (...) et les autres personnes inscrites chez le darogha (le lieutenant de police) se rendent au camp pour y exercer leur profession, partirent en caravane. (Jaubert 1821 : 294).

Kermanchah n'a rien de remarquable. Les bésestans ou marchés ne sont ni vastes ni élégants. Il y a peu de caravansérails et peu de mosquées (Dupré 1819 : 237).

Les soufies mottacks, esprits forts, bien plus hardis, ne voient, dans le Coran, qu'une belle composition politique (...). En dépit des Khosh damags, ou cervelles sèches, comme on appelle en Perse, les docteurs de la vieille loi, les soufis font des progrès et gagnent beaucoup d'adhérents. (Drouville 1828 : 24)

Nous remarquons que la forme prééminente de ce type de procédé dont le but immédiat est l'adaptation au destinataire et l'économie linguistique, est la formulation parenthétique et celle accompagnée d'un «ou» de reformulation. Nous avons relevé donc dans le premier cas les occurrences comme «un couïrouc (ordonnance)», «le darogha (le lieutenant de police)» et dans le deuxième cas «les bésestans ou marchés», «*Khosh damags, ou cervelles sèches*» ou même des cas où une seule virgule fait office de parenthèses comme dans «mottacks, esprits forts». Donc la brièveté et la clarté (sans pour autant promettre d'être opérationnel) sont deux caractéristiques que

l'on remarque au premier regard et qui tentent de faciliter la tâche du lecteur en assimilant le plus rapidement et le plus économiquement possible le référent réel et décrit. L'un des procédés de spécification définitoire que nous avons repéré dans le contexte du récit de voyage, est la catégorisation à l'aide de l'hyponymie, la relation sémantique hiérarchie d'une unité lexicale dont nous nous proposons d'analyser le traitement dans le récit de voyage.

4. Hyperonymie, hyponymie et analogie

Après avoir délimité le fonctionnement de la catégorisation par spécification définitoire, nous nous intéressons, *hic et nunc*, à sa manifestation la plus récurrente au sein du récit de voyage. On remarque l'effort fait par l'auteur-voyageur pour rapprocher le référent décrit de celui perçu par le destinataire. Cependant l'explication définitoire apportée entre les parenthèses en guise de synonymie, n'en est pas une. Etant donné la perception limitée du monde étranger dans lequel se retrouve nos auteurs français du 19^e siècle, non seulement les données qu'ils apportent sont limitées, mais elles ne correspondent pas tout à fait aux valeurs et aux éléments culturels et coutumiers de la Perse et de l'Orient du 19^e siècle. Voilà pourquoi l'auteur se fait aider par la synonymie et l'analogie qui, faute de précision, se retirent au profit des hyperonymes; «relation sémantique hiérarchique d'une unité lexicale à une autre selon laquelle l'extension du premier terme (hyperonyme) englobe l'extension du second (hyponyme)» (Theissen 1997 : 61).

L'hyponymie explique comme le «rapport d'inclusion appliqué non à l'objet référé mais aux signifiés des unités lexicales concernées» (Kannas 1994 : 236) et, enfin, l'analogie comme «ressemblance de toute nature entre les éléments d'une langue» (Charaudeau, Maingueneau 2002 : 34).

Prenons les exemples ci-dessous tirés de *Voyage en Arménie et en Perse* de Jaubert :

Les ulémas avaient rendu fetva (décision) conforme aux désirs du pacha, et Roustam, le plus sanguinaire de ses agents, était venu demander nos têtes. (Jaubert 1821 : 62).

De plus, le begler-beg m'avait fait donner par le serraf (banquier) arménien, qui le suivait partout, des lettres de crédit, tant à l'adresse de négociants de Tauris et de Casbin, qu'à celle de Stéphano Karabet, serraf de Feiz-Ullah. (Jaubert 1821 : 130).

Dans les trois cas précédents «fetva» et «serraf» sont considérés comme des hyponymes des termes la «décision» et le «banquier» car tout en possédant les mêmes traits sémantiques communs, ils en possèdent d'autres (qui leur appartiennent en propre, culturellement) inclus dans leur hyperonyme sans que pour autant l'auteur connaisse ou puisse expliquer en quoi consistent exactement ces traits qui permettent d'établir une distinction. Prenons le cas de «fetva», «sentence prononcée par un mufti sur un point de doctrine ou une question de droit difficile à résoudre»¹, il signifie difficilement «décision» mais ce qui est sûr, c'est que le mot porte en lui l'action de «décider».

Privilégiant la clarification référentielle de son discours, l'auteur voyageur décide donc de rendre le texte plus compréhensif, plus homogène et cohésif quitte à recourir à des

¹. Définitions lexicographiques et étymologiques de «fetfa» du Trésor de la langue française informatisé, sur le site du Centre national de ressources textuelles et lexicales, consulté le 20 août 2015.

vocables généralisants. «La catégorisation de l'occurrence particulière se fait donc à un niveau supérieur, ce qui entraîne une déperdition d'information. Une telle appellation ne permet pas au destinataire de construire une représentation précise du référent» (Guérin 2002 : 11). Les procédés d'hyperonymie et d'analogie utilisés ne sont donc pas appropriés pour transmettre les sèmes censés combler l'insuffisance sémantique des référents exotiques. C'est pourquoi les spécificaitons contextuelles sont indispensables pour aider à la constitution du référent. Dans d'autres cas, c'est l'hyponymie qui sert de solution :

Le Roi envoya un ferach (garde du palais), pour arracher les yeux à son frère (Jaubert 1821 : 71).

Selon toute apparence la peste y avait été apportée par une caravane de marchands du Djéziréh (la Mésopotamie), qui allaient vendre à Tiflis du blé, des dattes et autres productions de cette partie de l'Asie (*Ibid.* : 58).

«Garde du palais» et «Mésopotamie» certes, possèdent des traits définitoires des équivalents référentiels utilisés en langue source «ferach» et «djézireh». Malgré cela, ces deux derniers, ne se limitent pas à leur définition entre parenthèses, et si c'est le cas, c'est parce qu'il se trouve dans cette situation et dans ce moment particulier, d'où l'usage homonymique du «garde du palais» et de la «Mésopotamie». Leur valence sémantique va au-delà de leur équivalent en usage dans le récit de voyage. Le «ferach» veut dire de manière générale «responsable» et «djézireh» est perçu en perse comme «île».

Cependant, il arrive des cas, pas sémantiquement très complexes d'ailleurs, où la spécification définitoire correspond à celle que l'on retrouve dans le texte, notamment assimilable

au procédé de l'analogie. C'est par exemple quand Tancoigne retrouve par le biais de l'analogie, l'équivalent du mot «zabit» qui veut dire «fermier» ou quand Drouville remplace le mot «vakil» par «régent» qui étaient assez concordants au 19^e siècle. Il faudrait néanmoins, tenir compte du facteur de temps et de dialecte qui font qu'une même lexie change de contenu et de signification au cours des époques et selon la région. «Valik» au 19^e siècle iranien, avait le seul sens de «régent» mais de nos jours cette valeur significative n'est plus en vigueur et on l'entend comme étant l'équivalent du mot «avocat» :

L'eau est bonne. La route de cette journée n'a presque aucune difficulté. Le groupe de village est sous l'autorité d'un Zabit (fermier) (Tancoigne 1820, Tome II : 58).

Kérim-Khan fit tête à l'orage pendant trente ans qu'il occupa le trône de Perse, sous le nom modeste de Vakil (régent), et chercha à cicatrifier les plaies profondes qui avaient désolé ce malheureux empire (Drouville 1828 : 23).

On rencontre également des cas où les mêmes liens que nous venons d'évoquer, autrement dit le référent en langue source + (hyperonyme, hyponyme, vocable analogue) est antéposé et la spécification définitoire en langue cible (le *réalia*) est postposée. Dans ce cas nous avons le mot équivalent en langue cible (antéposé) en usage et celui en langue source postposé en mention. Cela, certes, homogénéise la texture du contexte et la cohésion textuelle facilite la lecture car le destinataire sait déjà à quoi il s'attend mais de l'autre côté ce procédé dénature le texte. Le référent réel postposé en mention est décalé du texte d'autant plus que, comme mentionné préalablement, l'équivalent fourni n'arrive presque jamais à remplacer le mot

qu'il représente et donc est incapable de prendre tout à fait sa place comme nous le voyons dans *Second voyage en Perse, en Arménie et dans l'Asie-mineure* de Morier :

Le plus puissant est Mohammed Aly-Mirza qui fait tous ses efforts pour rendre le prince odieux, aussi bien que sa discipline (nezam), aux Persans (Morier 1818 : 11).

Il est des bruits particuliers à chaque ville, à chaque pays; il n'en est aucun qui soit aussi distinct et aussi caractéristique que ceux de la Perse. (...) à ces cris se joint le son rauque du cornet à bouquin, fait d'une corne de vache, au moyen desquels les portiers des bains (hammàms) avertissent les femmes qui veulent aller au bain avant l'heure fixée pour les hommes (*Ibid.* : 48).

Le dernier procédé qui peut être apparenté à la spécification définitoire est une analogie que nous appelons, à l'instar des spécialistes de l'interculturel, «analogie interculturelle» ou «parallélisme culturel non-intégré». Une analogie est une ressemblance fonctionnelle des traits sémiques des entités lexicales ou sémantiques. Les formes à enclosure (explication périphrastique) fonctionnent sur le régime de l'analogie. En effet, elles procèdent à une catégorisation du référent exotique par similitude globale avec un type d'objets qui a cours dans la société du voyageur, et qui est supposé être connu du lecteur. Ceci apparaît tout particulièrement lorsque la catégorie convoquée par le nom renvoie à des représentations très nettement culturalisées, caractéristiques de la société d'origine du voyageur, comme c'est le cas dans l'exemple suivant (Monneret 2014) :

A peine eûmes-nous fini de souper, qu'on nous apporta de l'eau pour nous laver les mains. Des

domestiques présentèrent le narguilè¹ aux convives pour fumer.

1. Pipe persane (Dupré 1819 : 272).

La chemise (pirahèn), elle est de lin, de coton, de soie rouge ou bleu. Le pantalon (zir-djamé), il est à peu près de la même forme que de nos matelots et en toile de coton. On l'assujettit au-dessus de la ceinture, au moyen d'un cordon passé dans une coulisse (Morier 1818 : 14).

L'alkalouk, espèce de tunique d'indienne, ouatée de coton, et ouverte sur la poitrine. Elle ne descend que jusqu'au genou. Le kaba, robe en or, en soie ou en coton, également ouverte sur la poitrine, et ornée par-devant de deux galons d'or ou d'argent (*Ibid.* : 14).

Sur l'invitation que je reçus, je passai la soirée chez le Kalenter ou premier magistrat du lieu (Jaubert 1821 : 154).

Le pays habité par des Kurdes s'étend donc en longueur, ou du nord au midi, depuis le mont Ararat jusqu'au point où la chaîne des monts Harmerin se joignent à l'Aïagha ou Djebel-Tak (le Zagros des anciens), et en largeur, ou de l'est à l'ouest, (...) Nous divisons ce pays en septentrional et en méridional par une autre ligne qui commence aux monts Nimrod (le Niphate des anciens), suit les montagnes des Hékiars situées au sud de Van, et finit au point où ces montagnes, se dirigeant vers le nord, forment la séparation des deux lacs. (Jaubert 1821 : 76).

«L'analogie mise en œuvre par ces formes de nomination se fonde sur des traits perceptuels, sur une *gestalt* (ensemble structuré), tels que la conception culturelle de la personne ou de la chose, la forme globale de l'objet à décrire» (Guérin 2011 : 270) et enfin sur la matière ou la couleur. Il s'agit bien d'une analogie globale, dans la mesure où dans la plupart des cas, les traits descriptifs qui distinguent le référent visé de la catégorie générale dans laquelle il est classé ne sont pas explicités. Nous nous intéressons tout particulièrement à la procédure qui consiste à aller de l'inconnu vers le connu. Ce dont le lecteur a besoin pour comprendre par inférence, c'est avant tout un savoir et des connaissances pratiques.

Prenons le cas de la «pipe persane» chez Dupré qui est apportée comme un équivalent au mot «narguilè», celui du «pantalon» chez Morier comme un «zir-djamé, de la même forme que de nos matelots et en toile de coton» ou de l'«alkalouk», étant «une espèce de tunique d'indienne». Dans tous les cas, les sèmes des deux objets se rapprochent mais pas assez pour donner un équivalent précis de l'objet exotique dont on parle. Grâce à sa mémoire collective et à ses préconstruits interculturels, l'auteur tente d'apparenter le référent réel à celui qu'il devine pouvoir être le meilleur représentant de ce dernier. Une tentative qui permet la poursuite de la lecture, mais qui reste floue, amphibologique et parfois trompeuse car elle ne correspond jamais au référent intermédiaire que l'auteur a construit pour évoquer l'équivalent de ce dont il témoigne. La «pipe persane» a dû être très différente de l'objet que l'on nomme aujourd'hui «narghilè», et qui n'a rien en commun avec une pipe à part être un ustensile servant à fumer. Le «zir-djamé» est certes utilisé comme un pantalon, mais son usage diffère de celui du pantalon de «nos matelots». Donc parmi les sèmes, l'auteur a choisi ceux qui rapprochent le référent réel du monde du récepteur en ajoutant un qualificatif temporel, celui

de la nationalité ou des cas apparentés. D'autres cas tels que «Kalenter» glosé comme «premier magistrat du lieu» ou «Djebel-Tak» comme «le Zagros des anciens» correspondent plus à leur équivalent analogique tout en sachant que ce dernier appartient à une culture ou à une époque autre que celles desquelles l'auteur essaie de les rapprocher par inférence sémique. Les procédés analogiques jouent donc un rôle important dans le traitement du référent dans le récit de voyage.

Conclusion

Dans le présent travail nous avons montré comment procède un rédacteur de récit de voyage, lorsqu'il tente d'évoquer un univers de référence fondamentalement hétérogène à la langue qu'il partage avec ses lecteurs, pour nommer les référents qui n'ont pas reçu de nom dans cette langue. Nous avons vu à l'aide de quels procédés l'auteur-voyageur crée une nouvelle catégorie pour dénommer et décrire l'altérité ou comment il adapte les *réalia* au destinataire. Il ramène dans ce cas le référent réel à des catégories connues liées à ce référent, d'où la nécessité de la présence des procédés de la comparaison et de l'assimilation dans le discours viatique. Ces derniers sont des catalyseurs de rapprochement vis-à-vis de l'altérité et leur fonction principale est d'œuvrer à la réduction de l'Autre au Même dont nous avons essayé de mesurer la portée et la possibilité dans cette étude.

Bibliographie

- Authier-Revuz, Jacqueline. (1995). *Ces mots qui ne vont pas de soi : Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*. Paris : Larousse.
- Bakhtine, Mikhaïl. (1970). *La Poétique de Dostoïevski*. Paris : Seuil.

- Poutignat, Ph. et Streiff-Fenart, J. (1995). *Théories de l'ethnicité, suivi de Les groupes ethniques et leurs frontières de F. Barth*. Paris : PUF.
- Bourdieu, Pierre. (1980). L'identité et la représentation. *Actes de la recherche en sciences sociales* (n. 35), pp. 63-72.
- Drouville, Gaspard. (1828). *Voyage en Perse fait en 1812-1813*. Paris : Pochard.
- Dupre, Adrien. (1819). *Voyage en Perse fait dans les années 1807-1809*. Paris : J. G. Dentu.
- Charaudeau, Patrick et Maingueneau, Dominique. (2002). *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Seuil.
- Dufour, F. (2004). Dialogisme et interdiscours : des discours coloniaux aux discours du développement. *Cahiers de Praxématique* (n. 43), pp. 145-164.
- Fabre, Yves-Alain. (1993). La Grèce, terre du sacré chez les voyageurs français du XIXe siècle. *Vers l'Orient par la Grèce : avec Nerval et d'autres voyageurs*, Paris : Klincksieck et Athènes : l'I.R.N., coll. «Littérature des Voyages».
- Guerin, Olivia. (2002). Les processus de nomination des référents non répertoriés dans les récits de voyage : Faits de langue ou de discours?. *L'Information Grammaticale* (n. 92), pp. 8-12.
- Guerin, Olivia. (2011). *Nomination et catégorisation des realia exotiques dans les récits de voyage, Afrique noire, de la fin du 18e siècle à 1960 : une approche sémantico-discursive* (Thèse de doctorat Discipline : Sciences du langage). Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3.
- Greimasa, J. (1970). *Du sens : Essais sémiotiques*. Paris : éditions du Seuil.
- Jaubert, Pierre-Amédée-Émilien-Probe. (1821). *Voyage en Arménie et en Perse, effectué en 1805-1806 accompagné par Notice sur le Ghilan et le Mazandéran de Camille-Alphonse Trézel*. Paris : Pélicier et Nepveu.
- Kannas, Claude. (dir.). (1994). *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris : Larousse.

- Magri-Mourgues, Véronique. (1996). La description dans le récit de voyage. *Cahiers de narratologie CIRCPLES* (n. 7), Nice, pp. 5-14.
- Morier, Jacques. (1818). *Second voyage en Perse, en Arménie et dans l'Asie-mineure fait de 1810 à 1816*. Paris : Gide Fils.
- Samiou, Antigone. (2012). La langue de l'Autre, miroir de l'altérité dans les récits de voyage français en Grèce au XIXe siècle. *Actes de colloque du V^e congrès de la SERD a porté sur le XIXe siècle et ses langues*, Paris.
- Sitri, Frédérique. (2004). Dialogisme et analyse de discours : éléments de réflexion pour une approche de l'autre en discours. *Cahiers de praxématique* (n. 43), pp. 165-188.
- Tajfel, H. et Turner, J.C. (1986). *The social identity theory of intergroup behavior, Psychology of intergroup relations*. Chicago : Nelson-Hall.
- Tancoigne, J.M. (1819). *Lettres sur la Perse et la Turquie d'Asie*. Paris : Gide Fils.
- Theissen, Anne. (1997). *Le choix du nom en discours*. Genève-Paris : librairie Droz.
- Vinsonneau, Geneviève. (2000). *Culture et comportement* (2^e éd.). Paris : Armand Colin.